

## SÉANCE DU 17 JUIN 2021 À 19 h 00

Nombre de conseillers en exercice : 19, présents : 15, procurations : 3, votants : 18.

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept du mois de juin à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis en la maison commune sur la convocation individuelle adressée le 11 juin 2021 et sous la présidence de monsieur le maire.

Sont présents MM et Mmes : Jean TISSOT – Olivier LAURENT – Hélène PERDRIELLE (arrivée en cours de séance) – Julien LEPRÉ – Bruno PÉCHON – Véronique GRILLET – Jean GALÉRA – Annie ROLLANDIN – Maryse VANNEL – Jean-Paul BADIA – Stéphane IDÉ – Alberto DE SOUSA – Magalie SURJUS – Isabelle PILLON – Ghislaine PIOT – Stéphane FICCA.

Absentes ayant donné pouvoir : C. GARCIA EBOLI a donné pouvoir à O. LAURENT  
H. PERDRIELLE (arrivée en cours de séance) a donné pouvoir à I. PILLON  
C. VEILLARD a donné pouvoir à J. TISSOT

Absent n'ayant pas donné pouvoir : R. GENESSEY

Secrétaire pour la séance : B. PÉCHON

### Ordre du jour

- Validation PV conseil municipal du 20 mai 2021
- Délibérations
  - Carte Achats Publics
  - Désignation d'un nouveau délégué au SICOGEC
  - Désignation d'un nouveau conseiller défense
- Divers
  - Concert du 21 juin 2021
  - Cahier des charges aménagement des zones AUa3 et AUa4
  - Analyse des Besoins Sociaux
  - École
  - Bulletin municipal de juin
  - Questions diverses

### PROCÈS-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL TENU LE 20 MAI 2021

En l'absence de remarques, ce procès-verbal est adopté en l'état.

*Voté à l'unanimité.*

### DÉLIBÉRATION N° 20210617-01

#### CARTE ACHATS PUBLICS (présenté par O. Laurent)

Il s'agit d'une carte bleue proposée par la Caisse d'Épargne permettant des achats sur internet ou chez les commerçants. Son utilisation est limitée aux dépenses de fonctionnement. Cette carte permettra de faciliter certains achats. L'objectif serait de démarrer avec une carte. Deux rôles sont à définir : le responsable de projet et le porteur de carte. Le coût annuel est de 40 € par carte, de 100 € d'accès au site de gestion e-cap, par ailleurs une facturation de 0,25 % est appliquée à chaque transaction.

Un plafond de 15 000 € est proposé, le rôle de responsable de projet est assigné à Laurence Jarrin et celui de porteur de carte à Olivier Laurent.

*Voté à l'unanimité.*

### DÉLIBÉRATION N° 20210617-02

#### DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ AU SICOGEC (présenté par J. Tissot)

Pour remplacer Romain Genessey qui n'a jusqu'ici pas pu participer aux réunions du Syndicat Intercommunal pour la COnstruction de la GEndarmerie de Chasse-sur-Rhône (SICOGEC), il est proposé de désigner de nouveaux délégués de la commune : Jean Galéra (titulaire) et Julien Lepré (suppléant).

*Voté à l'unanimité.*

### DÉLIBÉRATION N° 20210617-03

#### DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER DÉFENSE (présenté par J. Tissot)

Pour remplacer Romain Genessey, est proposé Jean Galéra comme nouveau conseiller défense.

*Voté à l'unanimité.*

### QUESTIONS DIVERSES

### CONCERT DU 21 JUIN 2021 (présenté par A. Rollandin)

Le concert est prévu à 20h30 à la maison des associations (repli à la salle polyvalente en cas de pluie). Il s'agit d'un spectacle gratuit organisé par des professionnels de l'association ContrastS dans le respect des contraintes sanitaires. Il se déroulera en deux parties : trio piano - violon - violoncelle (Haydn, Prokofiev, Chopin, Mendelssohn), suivi d'extraits des noces de Figaro (Mozart).

Le public sera accueilli à partir de 20h (le parking de la maison des associations ne sera pas accessible). L'équipe municipale est invitée à venir aider pour l'installation auparavant.

Un podium est à aller chercher à Sérézin-du-Rhône le jour du concert et à ramener le lendemain. Des chaises devront aussi être déplacées de la salle polyvalente vers la maison des associations. L'ensemble de cette manutention doit se faire malgré un effectif réduit au sein des équipes techniques.

**CAHIER DES CHARGES AMÉNAGEMENT DES ZONES AUA3 ET AUA4 (présenté par J. Tissot)**

L'ensemble du conseil est amené à se prononcer sur les projets et proposer des idées d'aménagement à transmettre aux promoteurs sous forme d'un cahier des charges. Il est rappelé que les réponses des élus sont attendues pour la fin de semaine.

**ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (présenté par M. Surjus)**

Il s'agit d'une analyse quantitative sur les besoins de la population à réaliser pendant la première année du mandat. Le CCAS a conçu un questionnaire qui a été distribué à l'ensemble des Villettois. Au 17 juin, 85 réponses numériques, 17 réponses papier ont été reçues, soit 102 réponses.

Sur le bulletin municipal de juin, un article a été proposé pour mettre à jour la liste des personnes fragiles et préparer l'été et la canicule. Il est rappelé que la téléalarme n'est pas destinée qu'aux personnes âgées mais aussi aux personnes victimes d'accidents de la vie. Une réunion inter-CCAS est organisée le 23 juin à la salle polyvalente avec les autres communes de la vallée de la Sévenne.

**PLAN LOCAL D'URBANISME (présenté par J. Tissot)**

Une réponse de Mme Geourjon (Vienne Condrieu Agglomération) est attendue le 18 juin concernant le cabinet retenu pour la mise en œuvre de la modification du PLU.

**MAISON TOCHON (présenté par J. Tissot)**

La maison mitoyenne de la maison Tochon va être vendue. Les acheteurs ont transmis plusieurs demandes : installation d'une climatisation en façade de la maison Tochon (il s'agit plutôt d'une question à transmettre aux acheteurs de la maison Tochon), agrandissement d'un vélux et installation d'un autre (avis favorable), agrandissement de la porte de garage (avis favorable). Il convient de revoir les tenants de la convention qui lie nominativement la commune aux propriétaires actuels et leur autorise l'accès au garage pour leur usage personnel (pas de visiteurs). Il est envisagé de fermer un jour l'accès au parking de la piscine par un portail, l'accès à cette maison sera à prendre en compte.

**RUE DE L'ÉGLISE (présenté par J. Tissot)**

Les propriétaires prévoient de clôturer la bande d'herbe située après le cabinet de l'esthéticienne. La zone bitumée ne correspond pas à la limite de propriété. Les résidents demandent si la commune prévoit d'aménager et entretenir le triangle de terrain hors du trottoir existant ou si elle accepterait de la céder. Le conseil valide la rétrocession à la majorité. D'autre part, un mauvais alignement de l'immeuble est constaté, il débordé sur la partie publique de la rue de l'Église. Nous sommes dans l'attente d'un tracé plus précis du géomètre en charge du dossier.

[20h05 : arrivée d'Hélène PERDRIELLE]

**CME (présenté par M. Surjus)**

Plusieurs thèmes sont traités par le CME. Sur la question de l'environnement et des déplacements, un questionnaire a été lancé par l'intermédiaire du logiciel de la cantine. Un rapport a été créé par les enfants. Le résultat a été pour eux très instructif. Concernant les loisirs, ils ont lancé un partage de recettes qui n'a pas très bien fonctionné en mars et a été relancé depuis. Une collecte avec le Secours populaire a été organisée le 9 juin. Deux voyages ont été nécessaires pour amener le résultat de la collecte à l'association qui a été ravie. Le Secours populaire passe régulièrement à l'Intermarché.

**SIM (présenté par I. Pillon)**

Le comité syndical du Syndicat Intercommunal de Musique (SIM) s'est réuni le 1<sup>er</sup> juin. Des primes exceptionnelles covid ont été votées pour le personnel (enseignants et secrétariat). Le décès de Roger Porcheron (fondateur du SIM) a été annoncé. Le projet est lancé de rebaptiser l'école de musique en son honneur.

**ÉCOLE (présenté par H. Perdrielle)**

Quelques problèmes de conflits de personnel sont à traiter. Nous avons du mal à trouver un chef pour l'équipe qui travaille à l'école. Le 18 juin, un pot de départ est organisé pour Bernadette Durieu (il n'avait pas pu être organisé lorsqu'elle a pris sa retraite du fait des contraintes sanitaires). Le 29 juin, Mme Groléaz organise son pot de départ à la retraite. La prochaine directrice sera Laurence Rebaï qui est déjà enseignante en maternelle à l'école du Verger. Le vendredi 2 juillet, est organisé par la municipalité le pique-nique de fin d'année de l'école. Le conseil municipal est invité à y participer. Les enseignants seront conviés. Du fait du contexte, il se déroulera dans l'enceinte de l'école. Le conseil d'école s'est réuni le mardi 15 juin. La qualité du travail du personnel en charge du périscolaire a été soulignée. Les effectifs prévus pour la rentrée prochaine sont en baisse de 10 enfants.

**PISCINE (présenté par A. Rollandin)**

La piscine rouvre lundi 21 juin avec une nouvelle équipe de maîtres-nageurs très motivés. Elle sera fermée à partir du 15 août pour entretien. Sur la période du lundi 21 juin au 30 juin, la piscine sera ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h, le mercredi de 13h30 à 19h, le samedi de 13h30 à 19h et le dimanche de 9h à 12h. Les horaires ne sont pas connus pour la prochaine saison.

**BULLETIN MUNICIPAL DE JUIN (présenté par B. Péchon)**

Il reste quelques articles à finaliser. Le bulletin d'octobre comptait 8 pages, la version actuelle de celui de juin en compte 32. La parole a été donnée aux associations pour qu'elles puissent s'exprimer sur l'impact de la crise covid sur leurs activités (6 pages). L'impression aura lieu la semaine prochaine, pour une distribution avant la fin du mois.

**FÊTE DE LA ST JEAN (présenté par H. Perdrielle)**

Suite à l'alerte pollution émise le 15 juin par la préfecture et l'interdiction des spectacles pyrotechniques, le tir du feu d'artifice prévu pour la fête de la saint Jean est annulé. Les associations qui ont repris leurs activités souhaiteraient poursuivre sur juillet, mais la salle est prise par le judo pour son stage estival.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.